NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

106 N° 4 1984

Les pauvres et les «nouveaux pauvres»

Sandro MAGGIOLINI ((Mgr))

p. 537 - 548

https://www.nrt.be/it/articoli/les-pauvres-et-les-nouveaux-pauvres-883

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Les pauvres et les « nouveaux pauvres »

Quand on demande quelles situations, dans la société d'aujourd'hui, réclament de la façon la plus urgente intérêt et intervention, ce ne sont pas seulement les propos de groupes culturels ou politiques d'avant-garde, mais également ceux de représentants de la pensée catholique et jusqu'à des documents pastoraux qui désignent d'ordinaire les « pauvres »[1]. Tout à fait juste ! Oui, tout à fait juste, dans l'hypothèse où régnerait une parfaite clarté quant aux personnes auxquelles s'applique ce terme de « pauvres ». Le contenu de la notion reste flou, et la perplexité qu'elle suscite n'est pas levée par le recours à des synonymes qu'on suppose avoir un sens plus obvie, mais qui réclament en réalité une traduction concrète qu'on n'obtient pas toujours. « Commencer par les derniers » : voilà par exemple une belle formule. Mais que signifie-t-elle exactement ? De même pour des expressions comme « marginaux », « victimes des discriminations », « opprimés », « laissés pour compte »...

Il semble même qu'en la matière s'est introduit l'usage de clichés où l'on associe certains mots, moyennant la supposition tacite qu'ils seront compris par les auditeurs ou lecteurs avec une évidence lumineuse. Certes ceux-ci saisissent bien quelque chose.

---

1. Notre réflexion présuppose l'analyse biblique de la catégorie des « pauvres », spécialement dans le Nouveau Testament : soit selon l'interprétation de Matthieu, qui souligne la note « spirituelle », soit selon celle de Luc, où l'accent est mis sur la situation de fait. Cependant le point de vue auquel se place notre étude ne coïncide pas entièrement avec le problème central qu'on étudie d'ordinaire à ce sujet en exégèse et en théologie biblique : celui qui consiste à déterminer quels sont les destinataires — ou du moins les destinataires « privilégiés » — de l'annonce chrétienne.

C'est un thème préalable à celui-là que concernent nos remarques. Elles voudraient simplement inviter à préciser quelque peu, sur le plan humain, qui sont les « pauvres » dans le contexte de la civilisation d'aujourd'hui. Il va de soi que cette lecture faite suivant une perspective humaine est assumée dans notre vision de foi ; son orientation est telle qu'il peut s'en dégager — au moins de façon implicite et tangentielle — des éléments de réponse à la question des bénéficiaires de l'annonce évangélique aux « pauvres » et de leur promotion, et à celle des modalités de cette évangélisation et de ce service.

Mais n'y a-t-il pas chance que chacun l'entende à sa manière ? Reconnaissons qu'on ne s'est pas toujours imposé le minimum de réflexion nécessaire pour fixer les critères d'après lesquels tel homme peut être déclaré « pauvre » — ou quelque chose de pareil — et tel autre non. Dans la façon même d'établir ces classements ne fait-on pas intervenir des paramètres d'évaluation qui prétendent à l'évidence alors qu'ils en sont loin ?

Le problème devient encore plus aigu quand c'est dans un discours qui se veut religieux et plus précisément chrétien qu'il s'agit d'identifier les « pauvres », les « derniers », etc. En pareil cas, si l'on n'y est pas très attentif, on risque de raisonner sans tenir compte de la complexité réelle de la situation économique, politique, culturelle, sociale, et, qui pis est, de limiter à ce champ une perspective qui devrait être celle de la foi, en négligeant en fait l'originalité du christianisme.

Lecture idéologique

Là-dessus nous avons à formuler sinon une thèse, du moins un soupçon. Il est bien possible qu'en plus d'une occasion le signalement des « pauvres » se dessine d'après des critères idéologiques, sans que ceux-ci soient appréhendés comme tels.

Ici nous ne croyons pas nécessaire une analyse historique qui détermine le sens du vocable « idéologie ». D'un point de vue principalement négatif, on conviendra d'entendre par là un système qui prétend à une interprétation exhaustive de la réalité, qui se ferme par conséquent à tout apport nouveau et surtout à la transcendance, et dont on use comme d'un instrument pour conquérir ou conserver un pouvoir.

Nous pourrons revenir sur ce thème quand nous tâcherons de préciser quel type d'idéologie intervient le plus fréquemment. Ce qui est certain, c'est que si un schème idéologique, quel qu'il soit, s'insinue dans l'analyse d'une situation, on est exposé à ne pas « laisser parler » les choses, mais à leur imposer des préjugés qui occultent, gauchissent ou parfois inversent les composantes en jeu. On risque surtout de réduire le sujet humain à une « fonction », en niant ce que, en tant que personne, il possède d'original.

De plus, dans le cas d'une lecture qui se propose comme chrétienne, on court le danger plus sérieux de se laisser enfermer dans une perspective étroite, simplifiée à l'excès, voire de mettre entre parenthèses l'aspect de transcendance — de cette transcen-

dance « incarnée » du Christ qui se « continue » dans l'Eglise — se retranchant ainsi dans un « horizontalisme sociologique » qui ne ferait droit ni à l'élément chrétien ni à l'humain.

Il n'est que trop facile d'observer comment certains énoncés des problèmes posés à l'intérieur des différents pays ou aussi sur le plan international partent d'une vision purement économique des réalités et s'y cantonnent. Cela se vérifie dans des contextes sociaux marqués par une industrialisation très avancée. Et, en reprenant des schèmes vieux de plusieurs décennies, sinon de quelques siècles, on ne tient pas compte des changements considérables qui sont intervenus. Ainsi l'on parle d'inflation, de récession, de flambée des prix, d'insuffisance des salaires... Autant de problèmes qui réclament assurément notre attention et sont parfois dramatiques. Encore ne faut-il pas en faire l'objet d'une considération exclusive [2].

Les « pauvres » authentiques — même sous le rapport proprement économique —, ce ne sont pas exactement, semble-t-il, ceux-là qui sont soumis au régime salarial du monde industriel, avec les secteurs « tertiaires » qui lui sont annexés, et qui de ce fait sont déjà « protégés » dans une certaine mesure. Il y a par exemple les gens qui — spécialement parmi les jeunes — n'ont pas encore trouvé de travail ou qui ont perdu leur emploi. Il y a les personnes qui, pour des motifs valables et des plus divers, ne peuvent ou ne veulent pas exercer une activité qui les insérerait dans le contexte industriel dont nous venons de parler. Qu'on songe à la mère de famille qui n'entend pas se décharger sur d'autres du soin d'élever ses enfants. Ce n'est là qu'un exemple, mais il suffit à faire toucher du doigt — même à s'en tenir au point de vue économique — ce qu'il faut déplorer d'étroitesse de vue là où, bien souvent, seul semble « compter » l'individu qui a un « rendement » dans la

2. Soit dit une fois pour toutes : l'insistance sur les aspects qui ne sont vraiment pas réductibles à la dimension économique et qui peuvent intervenir dans la détermination du concept et de la réalité des « pauvres » — tant des « nouveaux » que des « anciens » — n'enlève rien à l'importance décisive du facteur économique. Il ne s'agit pas de tomber dans une perspective idéologique « bourgeoise » pour éviter de s'enfermer dans l'optique de l'« économisme ». Les mots valent ce qu'ils valent : la manière de voir « bourgeoise » n'est-elle pas, elle aussi, en fin de compte, l'« économisme » de la société du bien-être et de la consommation, parallèle à l'« économisme » d'après lequel il est possible d'interpréter et de vivre la condition d'indigence et de famine qui caractérise les pays en voie de développement ?

logique de la société industrielle, tandis qu'on méconnaît non seulement toute une série de droits de la personne, mais également cette institution — solennellement présentée comme irremplaçable dans les grandes déclarations de principes — qu'est la famille.

Dans une approche qui peut paraître plus profonde et plus humaine — de fait elle l'est parfois, mais pas toujours —, les nomenclatures « rituelles » comprennent les différentes catégories de handicapés, les gens qui pour divers motifs sont refoulés en marge de la société, ceux qui ne peuvent bénéficier d'une « qualité de vie » — dont l'évaluation ne répond pas à des critères bien définis — et d'autres encore.

Cette manière de voir devrait elle aussi faire l'objet d'un examen attentif. Cela pour deux raisons au moins. D'abord on laisse souvent entendre que les problèmes relatifs à ces catégories de personnes se résoudraient une fois trouvée la solution de leur composante économique ; alors qu'il s'agit de bien autre chose. En second lieu, d'une manière habituelle, on est assez enclin à exclure du recensement des « pauvres » les hommes que la société industrielle, en vertu de sa vision étroitement économique, a relégués et maintient confinés dans la condition qui est la leur. Par exemple on n'accorde pas grand intérêt aux êtres humains qui se voient refuser jusqu'au droit de naître et de vivre. Ce déni de justice est commis au nom d'une législation qui, au lieu de prendre pour tâche la reconnaissance et la protection d'un droit inaliénable existant, s'arroge le pouvoir de conférer elle-même un tel droit ou de le refuser à certains sujets, ou bien d'autoriser d'autres personnes — au moins par exemple la mère de l'enfant à naître — à leur accorder ou non ce droit. En quoi le législateur revendique une autorité dont on ne voit pas la justification. Qu'on pense aussi aux malades ou aux vieillards, qui ont droit, bien sûr, à des ressources économiques suffisantes et aux soins nécessaires, mais qui peuvent réclamer également d'être traités en personnes qui ont leur dignité et leur rôle actif et irremplaçable. Qu'on pense encore aux personnes qui, malgré l'existence des diverses formes politiques de participation, sont quasiment dépourvues de la faculté d'influencer les décisions qui intéressent la société ; à celles dont, au sein d'une société qui se déclare pluraliste, on ne respecte pas l'originalité la plus profonde dans la façon de penser et de vivre (est-ce vraiment une chose sans valeur que la liberté de penser et d'exprimer sa pensée ? et la liberté dans le choix

de l'école et de l'éducation, liberté exclusive de mesures discriminatoires ?) ; à celles qui ne disposent pas des instruments critiques nécessaires pour réagir comme il faut aux conditionnements culturels multiformes et parfois oppressifs ; à toutes ces personnes enfin qui, quoi qu'on assure en fait de protection et de prestations sociales, vivent dans une solitude déprimante, se sentent inutiles, ne se sentent pas aimées...

On pourrait allonger l'énumération. Sans oublier la « pauvreté » la plus radicale, celle qui tient à l'absence de raisons de vivre en plénitude ou même simplement de manière passable. Mais, telle quelle, cette revue montre déjà que, à côté des gens dénommés « pauvres » par certaine littérature superficielle ou qui du moins tronque la réalité, il existe des « nouveaux pauvres ». Elle fait voir aussi que « commencer par les derniers », ce n'est guère plus qu'un slogan, tant qu'on ne précise pas qui sont ces « derniers ».

« Consensus » et critique

Vues littéraires superficielles ou trop courtes, disons-nous. La chose mérite peut-être d'être approfondie. Ce qui est en cause, ce n'est pas une simple « inadvertance » dans l'observation d'un état de choses, mais une « clé de lecture » qui écarte de l'objectivité, et cela en deux sens. En effet, elle influence l'identification des « pauvres » authentiques et en même temps elle crée des « nouveaux pauvres » par le fait même que chez pas mal de personnes elle étouffe la faculté critique qui ferait discerner où est la véritable « pauvreté » — et peut-être s'agirait-il de la pauvreté de l'observateur lui-même.

Ce n'est pas un hasard si bien souvent la « clé de lecture » à laquelle nous faisons allusion se révèle comme façonnée par une certaine « machine culturelle » que les puissants du jour mettent en action et dirigent dans les occasions qui se présentent. Disons-le avec les réserves qui s'imposent et en nous abstenant de juger les intentions : diverses « agences de consensus » — souvent liées entre elles ou présentant du moins une certaine conformité en fait de message et de méthodes — tentent de paralyser chez les « bénéficiaires » de leurs services l'aptitude à se former sans trop d'entraves un jugement aussi objectif que possible ; cela affecte tant le domaine de la manifestation de la pensée que la façon de traduire la pensée elle-même dans la vie.

Dans ces conditions, la « pauvreté » n'est pas tellement, pour une approche immédiate, l'indigence économique, mais celle qui lèse la personne dans une de ses exigences les plus fondamentales : être capable de juger sans prédéterminations idéologiques, y être aidé, sinon même y être stimulé. Autrement dit : ce qui est mis en péril, c'est la possibilité même de saisir où se trouve la véritable « pauvreté » et d'intervenir en conséquence pour y remédier.

Cette observation n'est pas à prendre sans nuances. Dans certaines régions, sous l'influence de ce qu'on a dénommé la « machine à faire la vérité », se maintient un type de culture très répandu, particulièrement enraciné dans des valeurs chrétiennes et humaines, imprégné du sens de ces valeurs. Pourtant, cela dit, il ne paraît pas déplacé de dénoncer, comme une des causes principales d'un type d'appauvrissement des plus graves, une sorte de « manipulation » appliquée à la manière dont les gens regardent la réalité, réfléchissent, portent des jugements et se conduisent. Cela encore — il faut y insister — parce qu'un tel appauvrissement rend précisément très difficile à ceux qui en sont victimes de reconnaître leur propre indigence.

Mise à part la situation des pays soumis à une dictature déclarée et violente — là les masques servent bien peu —, dans beaucoup de régions où règne la société industrialisée on ne tente pas de faire peser directement et par la force une contrainte sur la mentalité et la conduite des gens. On vise plutôt une « dictature douce », diffuse et comme anonyme. Elle s'appliquera à ne susciter et à ne laisser s'exprimer que les requêtes auxquelles elles est capable ou désireuse de répondre, les autres étant refoulées par une sorte de censure. Et peut-être ces derniers souhaits concernent-ils les dimensions décisives de l'existence. C'est pourtant bien ce qui arrive en fait : la « dictature douce » dont nous parlons prend soin d'éveiller les désirs et les demandes qu'elle a d'avance décidé de satisfaire et n'en admet pas d'autres. De la sorte, l'individu manipulé a l'impression de « découvrir » et de « célébrer » la liberté, dans le temps même où il ne fait que suivre, sous une contrainte inaperçue, et se conformer aux consignes qui lui sont soufflées, au « style de vie » qui lui est imposé.

A ce propos on songe tout naturellement aux médias et à leur « technique de persuasion » : emploi de slogans, matraquage par répétition, silences étudiés, grilles d'interprétation, élargissement continuel des limites de ce qui peut être mis en discussion...

Paul VI a dénoncé le danger d'un « terrorisme culturel » élégant, endormant, quasiment anonyme. Il ne se fait pas remarquer comme tel. Il est d'autant plus un terrorisme que, sans qu'on sache d'où il vient, il s'insinue en suggérant une leçon toute faite, qu'on se figure avoir composée soi-même, mais qu'en tout cas on ne manque pas de réciter.

Mais au-delà des médias s'étend tout un réseau immense, celui des conditionnements par lesquels certaines sociétés créent ce que nous avons appelé la « nouvelle pauvreté ». Qu'on réfléchisse aux pressions par lesquelles se trouve exclu du monde des « puissants » l'individu réfractaire à l'idéologie dominante. Ce sont par exemple, dans le domaine du travail, les chantages au moyen desquels sont mis hors jeu ou arrêtés dans leur carrière ceux qui ne se conforment pas à l'opinion des détenteurs du pouvoir. (Quand est-on le plus pauvre ? Lorsqu'on n'a pas de travail ou même pas de pain, ou bien quand, pour obtenir du travail ou rien que son pain, on est contraint d'afficher des convictions qu'on n'a pas ?). Et ce qui se passe dans le domaine du travail, on l'observe également en ce qui concerne l'accès à l'instruction, le secteur de l'assistance, celui des loisirs... Il faut s'inquiéter d'une gestion de l'appareil d'assistance qui rend inutiles ou décourage les initiatives les plus laborieuses et les plus fécondes, en éveillant chez les gens des « besoins » factices afin de les satisfaire en fonction d'une idéologie. Soit dit, bien sûr, sans minimiser l'exigence d'un exercice de l'assistance de la part de l'Etat. Encore faut-il que cette intervention ne vienne pas brimer l'esprit d'initiative des citoyens agissant individuellement ou en association. Que ce soit sur le plan économique, que ce soit surtout — pour ce qui est de la « nouvelle pauvreté » — sous le rapport culturel.

Originalité personnelle et originalité de groupe

Le fait ne paraît guère contestable : en divers pays, y compris des pays industrialisés, se déploie un effort camouflé ou déclaré qui tend à violer le droit des individus ou des « groupes sociaux » à leur originalité culturelle.

Dans des circonstances diverses, on affirme en termes exprès, sur le plan abstrait, le « principe de socialité » qui s'ordonne au bien commun. Il semble cependant qu'on ne respecte pas — dans la pratique moins encore qu'en théorie — le « principe de subsidiarité », en vertu duquel on doit reconnaître et respecter les

spécificités culturelles qui intéressent les valeurs les plus profondes de la personne. Cette méconnaissance empêche ou du moins tend à contrarier la formation d'une société réelement pluraliste, dans laquelle l'Etat se voie chargé de garantir et d'assurer les manières particulières d'ordonner la vie et d'exprimer la liberté, sans intervenir autrement que là où fait défaut l'initiative des citoyens isolés ou associés. Du fait de cette méconnaissance, les citoyens se trouvent souvent contraints de subir une action étatique qui couvre tous ou presque tous les domaines de la vie de la société civile, ou qui du moins y tend par son orientation.

Il n'est pas non plus correct ni opportun qu'au nom d'une prétendue « neutralité » culturelle un Etat — ou quelque administration publique que ce soit — se charge d'assurer des services sociaux qui sont affectés — ou doivent l'être — d'une spécification culturelle. A l'« Etat laïque » incombe assurément le devoir de ménager les espaces de la « convivence nécessaire ». Mais quand il vient à toucher des secteurs de l'existence qui sont inévitablement dépendants de la manière dont on conçoit et on organise la vie, alors, s'il entend respecter les personnes et les groupes sociaux, il ne lui est pas loisible d'intervenir directement pour tout organiser. Son devoir est plutôt d'accueillir les originalités existantes, de leur garantir la possibilité de se maintenir et de se développer dans les limites qu'impose le bien commun. Le problème, s'il en est un, sur le plan social, consistera à obtenir que les différentes expressions culturelles ne s'opposent pas les unes aux autres, mais que leurs représentants s'habituent à une confrontation sereine, en esprit d'accueil réciproque et de respect pour les personnes. Cela pour cette raison encore que la prétendue neutralité qu'on vient d'évoquer ne saurait être en réalité qu'idéologie, une fois que sont impliqués des aspects fondamentaux de la pensée et de la vie. Et l'on risque d'en venir ainsi, de manière peut-être insensible, à l'« Etat éthique ».

Bien sûr, des secteurs comme l'école, les tâches éducatives, l'assistance aux nécessiteux et aux malades, etc. peuvent et doivent être organisés sur des bases communes à toute la population. Mais à deux conditions : d'abord que, dans le cas où, à défaut d'initiative venant de la base, l'Etat est amené à les gérer, cette intervention des pouvoirs publics ne brime pas la personne dans ses convictions et ses valeurs profondes ; ensuite que, dans les limites du possible et de l'opportunité, l'Etat permette la naissance, la poursuite et le renforcement d'initiatives prises par des communautés et qui portent

la marque d'une culture déterminée. Cela sans créer de discrimination. Et pour parer aux discriminations.

Finalement, et pour nous borner à l'exemple de l'école, il s'agit de décider s'il est plus important d'avoir la possibilité d'une instruction quelle qu'elle soit ou de pouvoir choisir entre divers types d'éducation correspondant ou non aux différents types de culture qui sont ceux des citoyens. En d'autres termes, et toujours dans le domaine scolaire, la « pauvreté » se ramène-t-elle à la seule ignorance, ou ne se vérifie-t-elle pas autant, sinon davantage, quand on est contraint de subir un enseignement qui ne respecte pas les convictions foncières des sujets à former ou des personnes qui portent la responsabilité de leur éducation ?

Sur un horizon plus large se pose un problème concernant le sens d'appartenance à un peuple. Si nous parlons de peuple, ce n'est pas pour évoquer des nationalismes décevants et funestes, mais pour désigner des personnes qui se sentent unies par le partage de valeurs fondamentales ou, si l'on préfère, au nom d'une « tradition » culturelle qui constitue le ressort le plus efficace d'un authentique renouveau.

A ce problème du sens d'appartenance nationale est connexe celui d'une entente entre peuples qui fasse respecter l'originalité de chacun.

La déchristianisation diffuse

Toujours dans la préoccupation de ne pas réduire la « pauvreté » à l'indigence économique ou à des aspects similaires, on reconnaîtra, selon une vue de foi, que l'extrême « pauvreté » s'identifie au manque total ou presque total de raisons de vivre, qu'il s'agisse de vie individuelle ou de vie communautaire.

En formulant cette remarque, nous ne prétendons pas que la réalité vivante au plus intime d'une grande partie de nos contemporains corresponde à l'image d'une situation religieuse en décomposition ou peu s'en faut, telle que la présente l'interprétation officielle — et superficielle. Ce n'en est pas moins un fait que, si l'on n'intervient pas avec résolution, la baisse de la pratique liturgique et sacramentelle entraînera un changement toujours plus rapide des mentalités elles-mêmes. Et, dans les prévisions, la conjoncture ne se dessine pas comme très rassurante. Alors que, d'autre part, on est témoin d'une remarquable demande de

christianisme, face à l'éventualité d'un vide des valeurs existentielles. Et l'Eglise, critiquée comme elle l'est — non sans raisons en ce qui concerne sa composante humaine, mais aussi comme par habitude — l'Eglise se détache, semble-t-il, sur l'horizon culturel de beaucoup de pays comme la seule communauté, ou presque la seule, qui soit capable d'offrir des perspectives et des valeurs humaines à la lumière de la Parole de Dieu.

Les idéologies à l'œuvre

Ce n'est pas le lieu d'analyser en détail les idéologies en jeu dans la réduction imposée au concept de pauvreté. Nous pouvons cependant tracer une esquisse qui amorce une réflexion ultérieure.

La réduction de la pauvreté au manque de ressources économiques considéré surtout dans le régime salarial du monde industriel résulte assez clairement, pensons-nous, d'une certaine vision propre au marxisme « orthodoxe ». Celui-ci paraît bien avoir beaucoup perdu de sa charge « révolutionnaire », « idéaliste », « utopique ». Mais, empressons-nous de le noter, en bien des endroits il n'a pas encore perdu sa remarquable force d'impact. Cela tient à trois raisons au moins. D'abord, une « vieille garde » demeure, qui persiste à faire du stalinisme une sorte de dogme. (Sans compter les appuis qu'elle peut obtenir en ce sens de formations « nouvelles ».) Ensuite, au déclin de l'idéologie matérialiste et collectiviste de la « lutte des classes » a survécu en plus d'un cas — pour ce qui regarde le thème qui nous occupe — un « appareil » de pouvoir nullement négligeable. Enfin une certaine perte du sens des valeurs, voire une sorte d'affadissement idéologique, peut entraîner une attitude de démission, disposée à accepter n'importe quelle forme de « dictature ». Il ne semble pas tout à fait aberrant de conjecturer qu'après une dislocation des masses qu'avait unies — si l'on peut dire — l'idéologie marxiste othodoxe, les forces politiques qui s'inspirent du marxisme pourraient apparaître comme des forces « d'ordre » auxquelles il faudrait presque faire appel. Et cela quoi qu'il faille penser de la sincérité avec laquelle ces forces déclarent prendre de la distance par rapport à l'idéologie originelle pour se proclamer maintenant « laïques » ou en tout cas respectueuses des convictions de tous.

Il n'est pas question d'être ou de se montrer obsédés par le marxisme. Un « ordre » « tyrannique » peut en valoir un autre, qu'il

se fonde sur la composante « de classe », sur la dimension nationaliste, raciste ou autre. Ce qu'il importe de saisir, c'est qu'on peut aboutir à un « ordre » de ce genre, qui ne respecte pas l'homme, même au terme d'une apparente « désidéologisation », qui n'est en réalité qu'une autre espèce d'idéologie. Et du coup se créeraient de « nouvelles pauvretés » très graves, soit au cours de l'étape intermédiaire, soit au terme final.

Souvent l'on désigne l'idéologie « individualiste-radicale » comme dominant actuellement la mentalité et la façon de mener sa vie. L'observation a chance d'être exacte. Elle explique le retournement de l'axiome kantien selon lequel il faut considérer autrui comme une fin et non comme un moyen. Si au contraire on prend l'autre comme moyen et non comme fin, rien ne paraît logique comme une certaine « chosification » du sujet. Celui-ci pourra, le cas échéant, être supprimé dans le sein maternel (et pourquoi pas après sa naissance ?), être abandonné alors même qu'on lui a voué par serment un amour d'époux, être frustré du droit à voir reconnue son originalité culturelle, être victime d'un acte de violence ou mis au rebut une fois qu'il ne « sert » plus le système ou n'est plus capable de faire valoir ses revendications et ses droits.

Reste cependant, notons-le, le résultat possible et probable de cette situation. Reste le fait que, bien que se manifestant souvent comme situation « postidéologique », elle peut en réalité marquer la prédominance d'une idéologie « physico-technicienne ». Sous l'influence de celle-ci, le souci d'efficience dans la poursuite du « bien-être » réduit quasiment l'homme à rien, puisqu'elle se ferme à la transcendance et ne réussit donc plus à justifier le caractère absolu de la personne.

Le devoir du chrétien

A la lumière de tout ce qui précède, on saisit ce qu'ont de décisif le témoignage et l'engagement du chrétien en faveur des pauvres, de tous les pauvres.

L'annonce de l'Evangile rencontre déjà la plus radicale des attentes — des « pauvretés » — de l'homme : le manque de raisons de vivre. Et il faut préciser : l'annonce du Christ présent et agissant dans l'Eglise, s'il est vrai que, au vu de l'histoire, le refus opposé à l'Eglise a conduit à refuser le Christ et à refuser Dieu, avec comme conséquence la suppression de l'homme.

Il faudra donc que, tout en reconnaissant la possibilité de la présence et de l'action de l'Esprit jusque par-delà les limites de l'Eglise visible, les croyants se rendent compte que la conversion les greffe sur le Christ Jésus et porte le renouveau à la racine de leur pensée et de leur volonté ; elle leur propose la possibilité et l'obligation d'une conduite originale par laquelle ils « s'agrègent » à une communauté — réalité de caractère visible et public sans doute, qui ne contrarie pas l'humain, mais le sauve.

Ainsi l'évangélisation est pour ainsi dire intérieure au dialogue, du moment que la recherche de la vérité conduit d'elle-même au Christ et que le fait d'entrer en partage de sa vérité opère la synthèse de l'humain et interpelle tout l'homme.

Sans se livrer à des oppositions gratuites ou à des extrinsécismes indus, le chrétien ne pourra pas proposer l'Evangile du Christ en termes abstraits ; il devra le présenter dans telle ou telle culture déterminée, en soumettant celle-ci à une évaluation critique ; de cette façon il donnera naissance à une culture nouvelle, toujours plus adéquate à tout ce qu'est l'homme. En s'insérant personnellement dans le contexte culturel où il se trouve. En s'y insérant aussi de manière communautaire, en vue de promouvoir une civilisation de la vérité et de l'amour, comme dit souvent Jean-Paul II.

Alors se découvre dans toute son extension l'horizon des diverses « pauvretés » à secourir. La faim à apaiser, le travail à procurer aux chômeurs, le sentiment d'être utiles à rendre aux laissés pour compte, les infirmités à soulager... Parce qu'on est capable de comprendre l'homme à fond, sans exclusive d'aucune sorte. Parce que cet engagement a la motivation la plus haute : il part du Christ qui transforme le croyant et va rejoindre le Christ qui se cache dans le « pauvre ». Et dans le Seigneur Jésus la miséricorde inclut et déborde la justice.

I 41012 Carpi (Modena)
Vescovado
Corso Fanti, 7

† Sandro MAGGIOLINI
Evêque de Carpi

Sommaire. — Nouvelles formes de pauvreté : la frustration subie par tant de personnes privées de leur droit à être réellement reconnues par la société, à y vivre selon leur culture propre ; la diminution du sens des vraies valeurs et du sens critique, sous les contraintes larvées qui façonnent l'opinion ; la perte des raisons de vivre ; les entraves imposées à la liberté religieuse.